



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE PARTICULIERS

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions ne sont confirmées qu'à réception d'un document écrit, bulletin d'inscription ou devis de formation signé transmis par courrier à la CCIV – CAPFORMA – 3 rue H.DUPRAT – 83000 TOULON ou par Fax : 04.94.22.81.41. ou 190 place P. COULLET-83700 SAINT RAPHAEL ou par Fax : 04.94.82.16.31.

L'inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente.

A réception de l'inscription un contrat de formation professionnelle sera adressé à la signature.

La CCIV se réserve le droit de refuser toute inscription d'un client en cas de défaut de paiement dans les délais convenus, non régularisée par ce dernier.

### TARIFS

La CCIV est non assujettie à la TVA ; Les prix indiqués sont forfaitaires et couvrent les frais pédagogiques et de documentation.

Les frais d'hébergement, de repas, de transport ne sont pas compris dans le prix de l'action.

### CONDITIONS DE REGLEMENT

Le règlement du prix s'effectue :

20% du montant de la formation sera demandé après l'expiration du délai de rétractation prévu dans l'Art. 920-13 du Code du Travail, (c'est à dire 10 jours francs à compter de la signature du contrat) par chèque ou espèces (condition obligatoire pour l'entrée en formation).

Les factures sont émises au même moment. Elles sont établies en euros et payables en euros. Les factures sont payables à réception, par chèque, prélèvement bancaire ou espèce uniquement. Tout échéancier avec prélèvement automatique impliquera le versement de 3.50 euros par prélèvement. Le délai de paiement est indiqué sur la facture.

En cas de règlement par prélèvement, dès le premier rejet d'échéance le montant total de la formation est immédiatement exigible.

En cas de défaillance ou de paiement incomplet du tiers, le prix total de l'action reste dû par le participant.

**Règlement par un tiers : il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre stage auprès de l'organisme payeur, de faire votre demande de prise en charge avant la formation et de nous l'indiquer explicitement et nous transmettre copie de cet accord.** Si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu le 1<sup>er</sup> jour de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût du stage.

Coordonnées bancaires de la CCIV

SMC – TOULON

Code Banque : 30077 – Code guichet 02100

N° de compte 122493 F - Clé R.I.B 21

### AJOURNEMENT, ANNULATION ou REPORT

#### DU FAIT DU CLIENT

Sauf cas de force majeure, toute annulation d'une inscription confirmée, dans les 7 jours précédant la date de début de l'action, sera facturée au minimum à 30% du prix global de l'action, correspondant aux dépenses déjà engagées du fait de l'inscription.

#### DU FAIT DE LA CCIV

La CCIV se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une action dont le nombre de participants serait jugé pédagogiquement insuffisant jusqu'à 4 jours avant la date prévue de démarrage si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. La CCIV en informe le client.

Une autre date pourra être proposée. Le lieu du stage n'est pas contractuel, il pourra se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique.

En cas d'impossibilité de report, les frais d'inscription déjà réglés seront intégralement remboursés sans que le client ne puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

Aucune indemnité ne sera versée au client en raison du report ou de l'annulation. La CCIV se réserve le droit de modifier le contenu et la durée de la formation si nécessaire.

### PROPRIETE DE L'ACTION

Le prix de vente comprend la seule utilisation des acquis et supports de l'action par le participant. Il interdit toute rediffusion, par toutes voies, effectuée par le stagiaire pour son compte personnel, celui d'un autre organisme ou celui de son entreprise. La reproduction des actions est possible, mais par un contrat de diffusion signé au préalable avec la CCIV.

### ATTESTATION

Une attestation de formation est délivrée et adressée au client, à l'issue de l'action, sous conditions de l'émargement des feuilles de présence.

### JURIDICTION

Voir contrat de formation professionnelle

### GARANTIE QUALITE

La CCIV applique à l'ensemble de ses formations des principes rigoureux de qualité. Si vous estimez qu'une formation n'a pas répondu à votre attente, notre service clients se tient à votre disposition au 04.94.22.81.40 /fax 04.94.22.81.41.

### LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, le client peut accéder aux informations le concernant, les rectifier et s'opposer à leur traitement ou à leur transmission éventuelle aux partenaires du Service Formation en lui écrivant.